

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Maxtali entreprises Inc.	Numéro de permis 2014748	Date d'inspection Le 11 avril 2024	
Nom de l'établissement Garderie Dragon Day Care		Numéro de téléphone (506) 759-4488	
Adresse 105 rue Notre Dame Atholville NB E3N 4T1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Les parents des enfants présents à la garderie bénéficient d'un accès à tout moment.
- Les jeux extérieurs ont lieu une heure par période de quatre heures. Les repas sont servis pendant les heures de repas reconnues.
- L'exploitant demande que le parent l'informe si l'enfant sera absent. Les parents sont avisés lorsqu'un enfant a une maladie transmissible.
- Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Une éducatrice manque sont certificat de secourisme et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire. Cette employée doit être en compagnie d'un employé qui a un certificat valide en tout temps et ne doit pas être seule avec des enfants jusqu'à la réception de son certificat valide.
- Observations:  
Lavage des mains, la collation et les jeux libres. Les enfants font des dessins, des constructions avec des blocs et des jeux de table.
- Discussions avec l'exploitant concernant les maladies transmissibles

original signé par  
Mona Martin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 11 avril 2024

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Patrick Soucy

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 11 avril 2024

\_\_\_\_\_  
Date